

Elections des représentants des locataires 2022

3F NOTRE LOGIS

Votez



1ère association de
défense des locataires

Pourquoi voter ?

Parce que c'est la seule façon de vous donner officiellement la parole à travers vos représentants. Parce que choisir la bonne association, celle dont la défense du logement social est la préoccupation centrale, celle dont vous êtes sûr qu'elle a des bénévoles dans les quartiers, parmi vous, c'est être sûr que vous serez bien défendu.

Qui sommes-nous ?

La Confédération Nationale du Logement est la plus grande association de locataires de France. Association de proximité, présente dans plus de 4000 quartiers, elle défend vos droits et votre cadre de vie depuis plus de 100 ans. Des centaines de bénévoles engagés et compétents défendent vos intérêts et votre cadre de vie au quotidien.

La CNL proche de chez vous

Dominique Hamidi et tous nos représentants, dans le Nord, la Somme et le Pas-de-Calais, ont été très investis: assistant à toutes les réunions pour représenter les locataires (conseil d'administration, de concertation, commissions d'attribution, etc) et défendant individuellement tous ceux qui les ont sollicités.

Dominique Hamidi a également dénoncé et combattu toutes les difficultés d'organisation et problèmes provoqués par la fusion entre 3F et Notre Logis.



Vos candidats

Les candidats CNL mettent à votre disposition leur temps, et leurs compétences, leur efficacité et leur sérieux afin que vous soyez toujours au mieux défendus.

HAMIDI Dominique
Houplines (59)



DEGAVRE Jean-François
Deûlémont (59)



VANLUYDT Marie
Tourcoing (59)



JUVANY Manuel
Wervicq-Sud (59)



BOUTILLIER Marie-Noëlle
Amiens (80)



ROSE Serge
Faches-Thumesnil



Je vote CNL
pour améliorer mon quotidien !

Notre bilan

- la CNL est LA SEULE association qui s'est opposée, chaque année, à l'augmentation des loyers.
la CNL a contrôlé chaque année les charges locatives auprès de l'ensemble des organismes HLM.
- la CNL a défendu individuellement tous les locataires qui ont demandé son intervention (demandes de travaux, accompagnement à l'état des lieux, mutations, etc).
- nos représentants ont demandé dès la crise COVID le gel des loyers, l'arrêt des expulsions, le remboursement des prestations non effectuées et la constitution d'un fonds d'aide aux habitants.

Nos propositions

- continuer à militer pour le blocage des loyers et des charges, notamment en demandant la prolongation du bouclier tarifaire en 2023.
- obtenir des travaux d'entretien et des réhabilitations sans augmentation de loyer.
- lutter contre l'augmentation des charges locatives en renégociant les contrats, et en contrôlant les factures.
- faire des propositions pour améliorer votre cadre de vie, non pas à votre place, mais AVEC VOUS, en faisant remonter à l'organisme VOS ATTENTES.